

INFORMATION RIVERAINS – BEL AIR

En raison de la réalisation de la voirie
Avenue Jean Faure

Du 26 avril au 07 mai inclus

(Hors intempéries & aléas)

De 7h30 à 17h00

AVENUE JEAN FAURE BARRÉE
ACCÈS COUPÉ ENTRE JEAN FAURE ET BEL AIR
STATIONNEMENT INTERDIT DANS LA RUE
MISE A DOUBLE SENS DE CIRCULATION



Cf arrêté temporaire n° 21/044

Pendant les deux semaines de travaux, le carrefour entre la
rue de Bel Air et l'avenue Jean Faure sera fermé
physiquement.

La circulation rue de Bel Air sera autorisée à double sens
afin de maintenir les accès riverains.

Merci de limiter au maximum le stationnement dans la rue
afin de faciliter la circulation.

Comptant sur votre compréhension,